

CENTRE SOCIAL PROTESTANT VAUD

Rue Beau-Séjour 28
1003 Lausanne
Tél: 021 560 60 60 - Fax: 021 560 60 61
E-mail: info@csp-vd.ch
www.csp.ch



CIAO - Chapitre «Argent» Rapport final 2010

Accès au site et au chapitre «Argent»

L'accès est très bon. Comme tous les autres chapitres, le chapitre «Argent» est visible depuis la page d'accueil générale du site. Cela signifie que les différents sous-chapitres (Argent, poursuites, consommation, dettes, poursuites) sont directement accessibles dans un menu déroulant, ainsi que les actualités, les questions-réponses avec une page pour poser une question, un quiz, les adresses, le dictionnaire, les publications et les liens.

Le site est devenu accessible aux jeunes atteints d'un handicap éventuel (visuel, auditif, moteur, cognitif)¹.

Accès au site depuis les écoles touchées par l'action de prévention

Du côté des écoles touchées par l'action de prévention, le lien depuis leur propre site avec le chapitre « Argent » et/ou le site CIAO est présent, également pour les nouvelles écoles touchées en 2010. Ce lien est parfois inséré dans une partie intranet destinée aux élèves et apprenti-e-s de l'école.

Ces liens sont périodiquement vérifiés en raison des changements assez fréquents des sites internet.

Informations lues

Contrairement à ce qui figure dans le rapport intermédiaire de novembre 2010, dans lequel nous annoncions que l'association CIAO prévoyait une rupture statistique due à la nouvelle version du site, nous avons reçu des informations statistiques.

Celles-ci indiquent que, pour le chapitre Argent, de janvier à fin novembre 2010, le nombre de pages visitées / vues est de 76'444 pages.

Ce résultat est plus élevé que prévu et supérieur aux années précédentes puisque nous avons en 2008 : 52'572 pages visitées;

2009 : 57'056 pages visitées (+ 8.5%);

2010 : 76'444 pages visitées (+ 34% par rapport à 2009, + 45% par rapport à 2008).

¹ CIAO s'adresse à toutes les adolescentes et adolescents de Suisse Romande de 13 à 20 ans et donc aussi aux jeunes atteints d'un handicap.

Le contenu du site est donc accessible, indépendamment d'un handicap éventuel (visuel, auditif, moteur, cognitif) et peut être aussi bien parcouru sans souris qu'avec un lecteur d'écran. Par ailleurs, les textes ont été écrits sous une forme plus claire et lisible pour une page web dans le but de faciliter la lecture à tous et toutes.

Nombre et type de questions

Nous avons répondu à 46 questions en 2010, réparties dans les rubriques suivantes:

- L'argent (sous-rubriques: L'argent de poche, Salaire, Compte, Besoins et envies, Problèmes financiers, Héritage/succession, Allocations familiales, Devoir d'entretien),
- Le budget (Partir de la maison, Charges, Participation aux frais du ménage, Revenus, Subsidés, Aide financière, Allocation pour enfant, Bourse d'études, Pension alimentaire),
- La consommation (Société de consommation, Publicité, Les marques, L'argent plastique, Achats sur Internet),
- Les dettes (Dettes, Achats à crédit, Leasing, Recouvrement de dettes),
- Les poursuites (Commandement de payer, Avis de saisie, Acte de défaut de biens, Office des poursuites).

Concernant le nombre de questions posées dans l'ensemble des chapitres de CIAO, le site constate à l'heure actuelle une tendance à la baisse dans tous les chapitres, sans pouvoir l'expliquer. CIAO prévoit une campagne de promotion l'année prochaine.

Le chapitre «Argent» est quant à lui stable du point de vue du nombre de questions posées et répondues.

Décompte 2010

En 2010, le chapitre a coûté Fr. 9'200.- au total. Cela représente un coût identique au coût 2009. La part du canton de Vaud représente le 31.5% du total, soit un montant de Fr. 2'900.-

Financement 2011, budget demandé

Le financement demandé pour 2011 couvre comme pour 2010:

- la rémunération des répondant-e-s
- le suivi du chapitre
- une part de contribution aux frais de mise en ligne et de maintenance CIAO.

Le coût total annuel est budgété à Fr. 9'200.-. Il n'y a pas de gros changements annoncés. Le nombre de questions est difficilement prévisible, mais nous prévoyons quand même un statu quo.

La part du canton de Vaud est de Fr. 2'897.-, arrondi à Fr. 2'900.-

Cette part vaudoise représente 31.5% de l'ensemble des questions du chapitre.

Financement des questions non-vaudoises

Le financement des questions provenant d'internautes non vaudois est pris en charge dès 2011 à parts égales entre CIAO et le CSP. En effet, cette part non vaudoise du chapitre reprend la forme adoptée pour le chapitre «Formation et travail» et fera partie de la convention annuelle entre CIAO et l'organisme répondant, soit le CSP.